

# LA GESTION DES FLUIDES DANS UN CLUB

## Les bonnes pratiques

(liste non exhaustive)

1

### L'EAU

#### Gestion de l'eau dans les parties communes du club

- Installation de robinets à débit réduit dans les vestiaires, les sanitaires et les points d'eau des espaces communs.
- Mise en place de détecteurs de fuites.

#### Gestion de l'arrosage des courts

- Adaptation des horaires d'arrosage pour éviter les périodes d'évaporation élevée, par exemple en arrosant de préférence tôt le matin ou en soirée.
- Utilisation d'un programmeur pour contrôler précisément la durée et la fréquence de l'arrosage, en tenant compte des conditions météorologiques.
- Mise en place d'un plan de réduction des volumes d'eau utilisés pour l'arrosage, en optimisant les techniques d'irrigation pour éviter le gaspillage.

#### Gestion des espaces verts

- Installation de récupérateurs d'eau de pluie à proximité des espaces verts pour collecter et réutiliser l'eau pour l'arrosage.
- Utilisation de techniques d'aménagement paysager qui nécessitent moins d'eau, comme des plantes indigènes ou adaptées au climat local.
- Mulching autour des plantes pour réduire l'évaporation du sol et maintenir l'humidité et opter pour des essences et graminées résistantes à la sécheresse.

#### Sensibilisation des pratiquants

- Sensibilisation tout au long de la pratique pour les membres du club sur l'importance de la préservation de la ressource en eau.
- Affichage de panneaux éducatifs près des points d'eau et des espaces verts pour encourager des comportements responsables.
- Intégration de messages sur la conservation de l'eau dans les communications du club, comme les newsletters ou les réseaux sociaux.
- Affichage mettant en avant les actions mises en place (exemple : sur le court en terre battue où on a entrepris une action de réduction de consommation en eau).

#### Avantages environnementaux, économiques et réputationnels

- Réduction de la consommation d'eau potable et des coûts associés.
- Meilleure adaptation aux périodes estivales de sécheresse.
- Préservation des ressources locales en eau, valorisation des actions possibles via la collectivité locale afin d'obtenir des subventions.
- Sensibilisation et engagement des pratiquants, engagement sociétal (RSO) au sein du club.
- Possibilité de candidater au **label club FFT engagé** et de mettre en avant ces actions liées à la gestion de l'eau.

#### Les ressources complémentaires

##### AAP

- ✓ [Agence nationale du sport Impact 2024 \(jusqu'au 8 mars\)](#)
- ✓ [Innov Eau France 2030](#)

##### SUBVENTIONS

- Guide des subventions Innov Eau • France 2030*
- ✓ [Aide et réduction des prélèvements en eau](#)
  - ✓ [Récupérateur d'eau de pluie : aides et subventions par région](#)

#### Les outils fédéraux\* à disposition des clubs

##### ✓ [Guide des écogestes](#)

Un guide détaillé fournissant des conseils pratiques peut être mis à disposition des membres et du personnel du club.

\*SOURCE : Guide du Dirigeant FFT

**BON À SAVOIR !**

Le ministère des Sports va aussi lancer un plan de gestion de l'eau.



LIGUE ÎLE DE FRANCE